

Délibération n° 51 / 2013

Département de l'Hérault
Commune de PIGNAN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de PIGNAN (Hérault)**

L'an deux mille treize, le vingt-deux juillet à neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de PIGNAN étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Michelle CASSAR, Maire,

Etaient présents :

Mme Martine CASTRO, M. Paul CHARLEMAGNE, Mme Sylvie CINÇON, Mme Jasmine DE BLOCK, M. Denis GALINIER, M. Marc GERVAIS, Mme Véronique GIMENEZ, Mme Brigitte GUILLEBAUD-CLANET, Mme Isabelle IRIBARNE, Mme Monique MARCILLAC, M. Manuel MARTINEZ, M. Jean-Claude MONNET, M. Christophe MOURGUES, M. Bernard PRIOU, Mme Karine QUEVEDO, M. Thierry QUILES, M. Rémi SIE, Mme Fabienne THALAMAS, M. Jacques VERNY.

Absents excusés :

Mme Isabelle BARDIN (pouvoir à Mme Michelle CASSAR), M. Jean-Luc BOTELLA (pouvoir à M. Paul CHARLEMAGNE), M. Yvan CORP (pouvoir à M. Bernard PRIOU), Mme Laurence DOUCET (pouvoir à M. Marc GERVAIS), Mme Danièle DUBOUCHER (pouvoir à Mme Karine QUEVEDO), Melle Laury FAGES (pouvoir à Mme Isabelle IRIBARNE), M. Mickaël GIL (pouvoir à Mme Monique MARCILLAC), Melle Oriane LOPEZ (pouvoir à Mme Fabienne THALAMAS).

Absents non excusés:

Mme Anne-Isabelle SILVESTRE.

Il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil ; Madame Karine QUEVEDO a été désignée, à l'unanimité, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Environnement – Mise en place d'une signalisation d'intérêt local – Demande de subvention.

Madame Sylvie CINÇON, Adjointe au Maire, Déléguée à l'Environnement, expose au Conseil Municipal :

La commune va prochainement procéder au déploiement dans le village d'une signalisation d'intérêt local visant à faciliter l'accès aux services et équipements d'intérêt local utiles aux personnes en déplacement.

Les travaux sont estimés à environ 58 000 € HT.

Afin de permettre la réalisation de cette opération, il convient de solliciter les aides financières les plus larges auprès des collectivités et organismes susceptibles d'apporter leur concours.

La présente affaire a été soumise pour avis aux membres de la commission environnement, transports et sécurité le 8 juillet 2013.

Commune de PIGNAN (Hérault)

Délibération n° 51 / 2013

**Objet : Environnement – Mise en place d’une signalisation d’intérêt local –
Demande de subvention.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l’unanimité des suffrages exprimés :

- autorise Mme le Maire à solliciter les aides financières les plus larges auprès des collectivités et organismes susceptibles d’apporter leur concours dans cette opération,
- autorise Mme le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Votes :

Pour : 26 (dont 8 pouvoirs)

Abstentions : 2 (Mme Brigitte GUILLEBAUD-CLANET, M. Jean-Claude MONNET).

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 26



POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE,


Michelle CASSAR

Nota : Le Maire certifie que le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte de la mairie ;
que la convocation du conseil avait été faite le 15 juillet 2013

Hôtel de Ville – 34570 PIGNAN